



HAL
open science

Conflits armés, mobilités sous contraintes et recompositions des échanges vivriers dans le nord-ouest de la Centrafrique

Emmanuel Chauvin

► **To cite this version:**

Emmanuel Chauvin. Conflits armés, mobilités sous contraintes et recompositions des échanges vivriers dans le nord-ouest de la Centrafrique. Sergio Baldi, Géraud Magrin. Les échanges et la communication dans le bassin du lac Tchad, actes du 15e colloque du réseau Mégatchad, Naples, 13-15 septembre 2012, Naples, L'Orientale., Università "L'Orientale", p. 263-287, 2014. hal-01074587

HAL Id: hal-01074587

<https://hal.science/hal-01074587>

Submitted on 20 May 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Conflits armés, mobilités sous contraintes et recompositions des échanges vivriers dans le nord-ouest de la Centrafrique

Emmanuel CHAUVIN

Ecole doctorale de géographie de Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR 8586 PRODIG

Abstract

Since armed conflicts have broken out in CAR, food products trading in and around the northwestern part of the country is experiencing significant changes. For a long time, this region was considered as a crucial point for exchanging food products between southern Chad and Ubangui's banks, but northwestern CAR is now troubled by an internal crisis of agricultural production and a disjunction with external and urban poles of consumption. Roadblocks are held by armed men, a situation which creates restriction of food exchanges. However, local exchanges have carried on, following a redistribution of population, which is a result of both forced migration and spatial redistribution of markets.

1. Introduction

Le nord-ouest centrafricain (préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé¹) constitue un carrefour d'échanges vivriers entre le Tchad et les rives de l'Oubangui. A l'échelle macro-régionale, cette région se situe entre un domaine vivrier dominé par le sorgho et le mil au nord (sud du Tchad) et un système vivrier dominé par le manioc au sud (sud de la Centrafrique) (Jamin *et al.* 2003). En position intermédiaire, les cultures vivrières du nord-ouest centrafricain se partagent entre les tubercules

¹ Dans une acception plus large et ordinaire, le nord-ouest centrafricain inclut les préfectures de la Nana-Mambéré, de l'Ouham-Pendé, de l'Ouham et de la Nana-Gribizi.

(manioc principalement), les céréales (sorgho, sésame) et les légumineuses (arachide, haricot niébé, courge) (carte 1).

Cette région est également positionnée entre d'importantes villes qui constituent des pôles de consommation et des relais d'exportation de produits vivriers. Moundou, Koumra et Sahr polarisent les acheminements de manioc en provenance du nord-ouest centrafricain vers le sud du Tchad. L'arachide est transportée en sens contraire, du domaine soudanien vers le domaine guinéen, tout particulièrement jusqu'à la macrocéphale capitale centrafricaine, Bangui². Le rôle de plate-forme d'échanges tchado-centrafricains que joue le nord-ouest de la Centrafrique est renforcé par l'orientation nord-sud des principales infrastructures routières qui traversent cette région (carte 1).

A l'échelle régionale, les débouchés urbains de consommation sont plus limités. Comparativement à la moyenne nationale, le nord-ouest centrafricain est densément peuplé³, mais faiblement urbanisé⁴. Les échanges internes à cette région sont polarisés par de petits marchés urbains, des marchés frontaliers, notamment ceux de Mbaïboum et de Bétoko, et des marchés villageois. Ils sont agencés par les grandes voies de communication et par l'un des réseaux de pistes les plus denses du pays.

Cette structuration a été remise en cause depuis 2002 par deux vagues de conflits armés intra-étatiques. Durant la première (2002-2003), les partisans du président Ange-Félix Patassé et ceux de François Bozizé, ancien chef d'État-major de l'armée, se sont affrontés entre la frontière tchadienne et Bangui. Le 15 mars 2003, François Bozizé est

² Le rôle des zones de production agricole éloignées de Bangui dans l'approvisionnement global de la capitale est toutefois à relativiser. Bangui est entourée par une importante ceinture agricole.

³ Selon le Recensement général de la population et de l'habitat (Rgph) de 2003, la densité était de 6,3 habitants au kilomètre carré (km²) à l'échelle nationale, de 13,4 habitants au km² dans l'Ouham-Pendé et de 7,3 habitants au km² dans l'Ouham.

⁴ Selon le Rgph de 2003, le taux d'urbanisation était de 16,7 % dans le nord-ouest centrafricain contre 37,8 % dans l'ensemble du pays.

sorti vainqueur des combats, devenant chef de l'Etat. Après l'élection contestée de ce dernier lors du scrutin présidentiel du 8 mai 2005, une seconde vague de conflits armés s'est déclenchée avec l'implantation d'une rébellion dans le nord-ouest de la Centrafrique, l'Armée populaire pour la restauration de la démocratie (Aprd). Ce travail analyse l'impact de ces conflits armés sur les échanges de produits vivriers. Son prisme de lecture est l'étude de l'évolution d'une part des structures spatiales qui organisent ces échanges (bassins de production, de consommation, transports, marchés) et d'autre part des mobilités qui utilisent et interconnectent ces structures.

De manière générale, les conflits armés provoquent d'importantes contraintes sur les mobilités des personnes. Au sein de ces mobilités sous contraintes, les migrations forcées, changements forcés de résidence, se distinguent des déplacements entravés, mobilités non résidentielles, notamment commerciales, restreintes par les groupes armés. Dans la littérature, les rapports entre structures spatiales d'échanges agricoles, mobilités et conflits armés sont abordés soit du point de vue de la périphérie de la zone de combats (pays frontalier, région limitrophe), soit du point de vue interne à cette zone. Du point de vue externe, des auteurs ont mis en exergue la façon dont des conflits armés avaient pu recomposer la distribution spatiale des mobilités commerciales, des bassins de production et des marchés (Calas *et al.* 1995). D'un point de vue interne, des travaux ont montré que face à des dispositifs de segmentation de l'espace en période de conflits (murs, barrières, etc.), les populations pouvaient mettre en œuvre des structures d'échanges alternatives à l'intérieur même de la zone d'affrontements, notamment pour se ravitailler (Tratnjek 2011). Ces dernières études remettent en cause l'idée d'une redistribution systématique ou complète des échanges agricoles vers l'extérieur des zones soumises aux violences. Dans le nord-ouest centrafricain, les échanges vivriers⁵ sont-ils bloqués par les mobilités sous contraintes ou

⁵ Les échanges non monétarisés ne sont pas pris en compte dans l'analyse, notamment les échanges familiaux de marchandises vivrières.

subissent-ils des recompositions internes ? Existe-t-il, suite aux conflits armés, des changements de répartition interne des structures spatiales qui organisent ces échanges et des mobilités qui relient ces structures ?

Centré sur une comparaison entre une situation pré-confliktuelle (avant 2002) et une situation conflictuelle (2002-2009), ce travail se concentre sur le territoire contrôlé par la rébellion de l'Aprd. Le territoire de l'Aprd peut être divisé entre une partie ouest, composée du nord de l'Ouham-Pendé et du nord-ouest de l'Ouham, et une partie est, composée du nord-est de l'Ouham et du nord-ouest de la Nana-Gribizi essentiellement. Les deux parties sont séparées par la réserve de faune de la Nana-Barya et correspondent à des régions militaires rebelles différenciées⁶. C'est dans la partie ouest, à Paoua (carte 2) et ses villages alentours, qu'un séjour de recherche a été effectué de juillet à novembre 2010, dans le cadre d'un doctorat. Lors de ce séjour, des entretiens ont pu être menés avec différentes catégories d'acteurs : déplacés internes, commerçants, maires, chefs de villages, humanitaires, etc. De type semi-directif, suivant une grille d'entretien préalablement établie, ces entretiens n'avaient pas d'ambition quantitative. Les statistiques présentées ci-après proviennent donc de recherches bibliographiques. La plupart des données statistiques disponibles et récentes sur l'agriculture centrafricaine sont des prévisions établies à partir de matériaux déjà anciens. Le dernier recensement agricole date de 1985 et sa mise à jour la plus récente, par une enquête agricole annuelle, de 1992 (Gouvernement français 2004). Beaucoup de publications postérieures à ces dates prétendent fournir des statistiques nouvelles, sans toujours préciser qu'il s'agit de prévisions, ni discuter de leur fiabilité ou de leur méthode d'extrapolation. Toutefois, des travaux scientifiques relativement récents permettent d'obtenir des aperçus monographiques comprenant quelques données statistiques⁷. Des

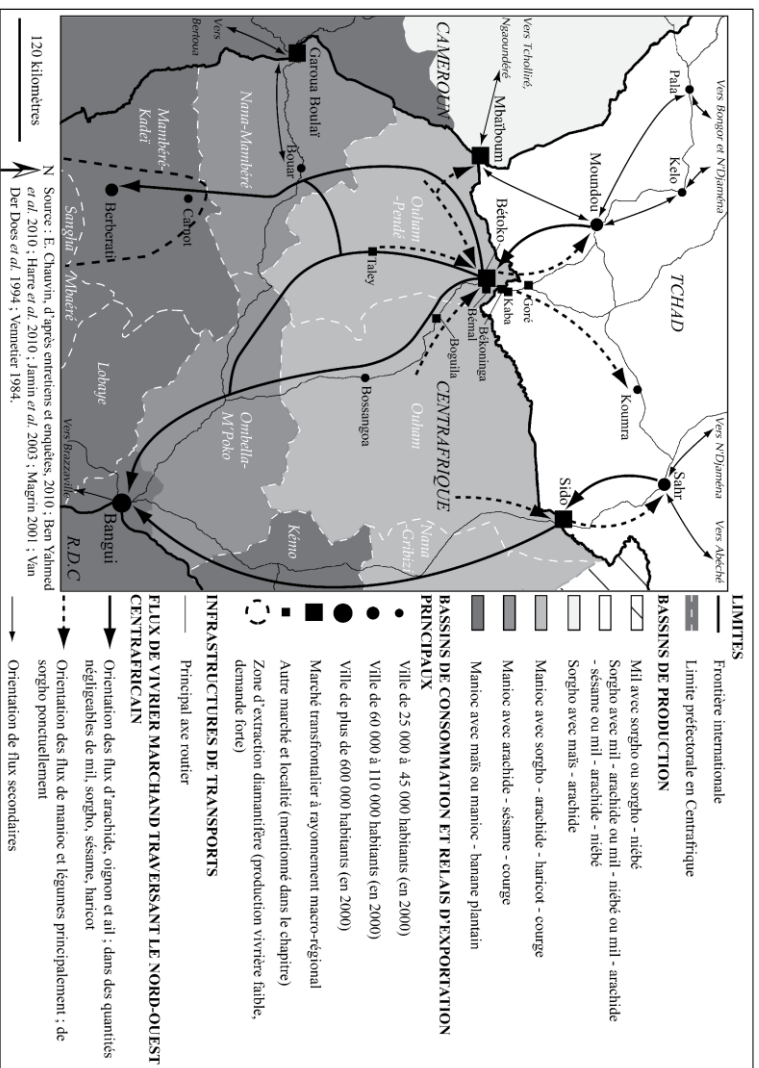
⁶ Entre 2005 et 2012, d'autres rébellions ont existé dans le nord-ouest centrafricain : le Front populaire pour le redressement (Fpr) et le Front démocratique pour le peuple centrafricain (Fdpc) (carte 2).

⁷ Se référer notamment aux travaux publiés par le Pôle régional de recherche appliquée au développement des systèmes agricoles d'Afrique centrale (Prasac).

enquêtes effectuées par des Organisations non gouvernementales (Ong) et intergouvernementales (Oig) donnent des indications statistiques sur les cultures vivrières à des échelles variables et sur des périodes courtes⁸.

Il s'agit dans un premier temps de mesurer la baisse de la production vivrière dans le nord-ouest centrafricain et d'évaluer l'effet de cette baisse sur l'intensité générale des échanges vivriers, le tout dans le contexte des conflits armés. Après cette mise en contexte, nous chercherons à comprendre comment les conflits ont abouti à un blocage des mobilités non résidentielles, entraînant une limitation des échanges vivriers, une déconnexion du nord-ouest centrafricain avec les réseaux marchands externes à la région et un déclin des marchés internes. Enfin, nous montrerons que les échanges vivriers internes à la région n'ont toutefois pas été entièrement bloqués par les conflits. Les migrations forcées ont provoqué une redistribution des structures spatiales d'échanges (peuplement, pistes agricoles et marchés) transformant la brousse en un nouvel espace local de circulation des produits vivriers.

⁸ Tous les chiffres cités dans ce travail sont à interpréter comme des ordres de grandeur.



Carte 1. Les échanges vivriers autour du nord-ouest centrafricain avant les

2. Un contexte de crise, une production vivrière en chute libre

Dans le cadre d'une agriculture extensive, l'augmentation de la superficie cultivée constitue le principal outil des exploitations agricoles pour accroître leur production. Le caractère peu peuplé des espaces centrafricains permet d'envisager cette extension par défrichage sans finitude des terres cultivables. Dans la zone de savane, avant les conflits armés, les deux instruments permettant une augmentation de la superficie cultivée et un développement corollaire de la production vivrière étaient le coton et la culture attelée. La destruction de ces deux instruments par les groupes armés explique en grande partie la chute de la production vivrière.

2.1. Coton : destruction d'un levier productif

Bien que des réticences à la culture cotonnière soient encore notées chez les producteurs dans les années 1990, liées à la dépendance vis-à-vis des cours mondiaux de la fibre et à une forte instabilité des sociétés d'encadrement (Jamin 1993), le coton demeurait avant les conflits armés l'une des seules alternatives pour augmenter la production vivrière. Grâce aux engrais et pesticides octroyés à crédit par la Société cotonnière nationale (Sococa), le coton permettait d'augmenter la fertilité de la terre et les rendements des cultures vivrières. Pour faire bénéficier les produits vivriers des produits phytosanitaires, le coton était souvent placé comme « plante d'ouverture » dans un nouveau champ défriché, dans un système de rotation de cultures⁹. Il pouvait également être associé à d'autres cultures, notamment le manioc, dans un semis en lignes alternatives.

Alors que les mutineries de 1996-1997 qui se sont déroulées à Bangui ont eu un impact limité sur le coton, la première phase de violences dans le nord du pays (2002-2003) a provoqué la disparition de cette production en quelques mois. En 2002, la Sococa n'a ramassé qu'une partie de la récolte, payée à hauteur de 48 % aux producteurs. En 2003, semences et intrants ont été distribués avec retard et seul un tiers de la

⁹ Le sésame pouvait également jouer ce rôle de « plante d'ouverture ».

récolte a été enlevé, sans être intégralement réglé. Ces perturbations ont été suivies par le pillage des structures d'encadrement, de la Sococa, des usines d'égrenage de Guiffa, Pendé, Ndim et Bossangoa (Gouvernement français 2004 ; Levrat 2009). Après 2003, la production nationale a chuté et seules les usines de Bambari et de Bossangoa¹⁰ ont continué à fonctionner (figure 1).

Le nord-ouest centrafricain a été particulièrement touché par la destruction de la filière. L'Ouham et l'Ouham-Pendé produisaient 70 % du tonnage de coton du pays (Jamin *et al.* 2003) et 50 % des exploitations de ces préfectures associaient coton et vivrier avant les conflits armés (Gouvernement centrafricain 1998). Dans le territoire contrôlé par l'Aprd, la culture a été complètement arrêtée. Jusqu'en 2009, la rébellion a bloqué le ramassage du coton, cette culture représentant une source de recettes fiscales pour le gouvernement. En parallèle, l'Etat ne souhaitait pas que la culture reprenne en zone rebelle, pour éviter que l'Aprd ne détourne les revenus du coton pour financer sa lutte armée.

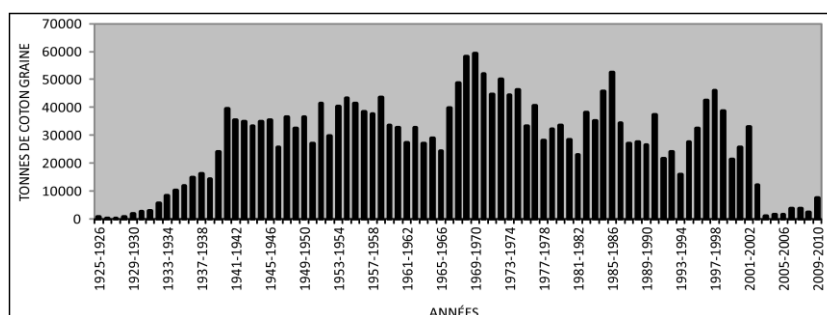


Figure 1. Evolution de la production cotonnière en Centrafrique entre 1925 et 2010 (d'après Cantournet 1988 ; Fao 2011)

2.2. Culture attelée : pillage d'un capital

L'utilisation de la culture attelée permet d'augmenter la surface cultivée et d'accroître la production des exploitations, notamment celle

¹⁰ L'usine de Bossangoa a été réhabilitée après 2003.

des produits vivriers. Toutefois, les bœufs des agriculteurs ont attiré la convoitise des coupeurs de route depuis les années 1990 et celle des groupes armés rebelles et loyalistes depuis les années 2000. Durant les conflits armés, un grand nombre de bœufs de culture attelée a été volé pour être vendu ou consommé. Au vu de l'importance de la culture attelée dans cette région avant les conflits armés, ces vols ont eu des conséquences majeures sur la production vivrière des exploitations. Le nord-ouest centrafricain concentrait une large majorité des prémices de mécanisation agricole du pays (tableau 1).

	Nombre de paires de bœufs en culture attelée	Part régionale de la culture attelée dans l'effectif national (%)
Nord-Ouest (Ouham, Ouham-Pendé)	9928	94
Centre-Est (Ouaka, Kémo, Nana-Gribizi)	668	6
Autres régions	0	0
Total	10596	100

Tableau 1. Répartition de la culture attelée entre régions de la Centrafrique en 1997 (Kota-Guinza 2008)

A la fin des années 1990, 15 % des exploitations étaient équipées en attelage dans l'Ouham-Pendé et 7 % dans l'Ouham (Jamin *et al.* 2003). En 2000, 8,7 % des ménages de l'Ouham-Pendé et 5,4 % de ceux de l'Ouham possédaient une charrue (Gouvernement centrafricain *et al.* 2001). La faiblesse apparente de ces taux était compensée par le développement du système de location des attelages, qui permettait à 47 % des exploitations du nord-ouest centrafricain de disposer d'un accès à la traction animale en 1998¹¹ (Mbetid-Bessane 2002).

Les disparitions de la culture cotonnière et de la culture attelée ont entraîné une baisse des rendements vivriers (raréfaction des pesticides, des engrais et de la fumure) et de la superficie cultivée. Des indicateurs

¹¹ Ces charrues n'étaient toutefois pas toujours dans un état de fonctionnement adéquat.

statistiques permettent de mesurer la chute de cette superficie entre la période de paix et celle de conflits.

2.3. Production vivrière : des signes statistiques de baisse

Déjà en 1968, les exploitations agricoles du nord-ouest centrafricain figuraient parmi les plus grandes du pays (Prioul 1971). Cette tendance est confirmée en 1984, date à laquelle l'Ouham et l'Ouham-Pendé sont les deux préfectures qui disposaient des plus grandes superficies cultivées (150 000 hectares chacune), devant la Ouaka et la Basse Kotto (Vennetier 1984). Ces importantes superficies se traduisaient par une part élevée de la production vivrière régionale dans la production nationale, de l'ordre de 38 % en 1985 (Africare *et al.* 1986).

Alors que la superficie des exploitations du nord-ouest centrafricain n'a cessé d'augmenter entre les années 1960 et 1990, elle aurait diminué de plus de moitié entre 1999 et 2004, suite à la première phase de conflits armés, tendance confirmée voire aggravée en 2009, après la seconde phase de violences. La superficie cultivée moyenne à la fin des années 2000 retrouverait un niveau équivalent à celui mesuré à la fin des années 1960 (tableau 2).

	1968	1973	1977	1995	1999	2004	2009
Ouham		De 1 à 3	2,1			Entre 1,01 et 1,25	1,28
Ouham-Pendé			2,64			Entre 1,01 et 1,25	0,74
Nord-Ouest (Ouham, Ouham-Pendé)	0,8			2,83	2,58		

Tableau 2. *Evolution de la superficie cultivée moyenne dans le nord-ouest centrafricain entre 1968 et 2009 (en hectare)* (d'après Prioul 1971 ; Boulvert 1975 ; Barbour *et al.* 1984 ; Gouvernement centrafricain 1998 ; Mbetid-Bessane 2002 ; Delbaere 2004 ; Pam *et al.* 2009)

A la fin des années 1990, le coton occupait 1 hectare de la superficie cultivée moyenne (Gouvernement centrafricain 1998 ; Mbetid-Bessane 2002). En 1999, la superficie cultivée moyenne était de 2,58 hectares. La

culture cotonnière ayant quasiment disparu entre 2003 et 2009, la superficie vivrière moyenne serait passée de 1,58 hectare en 1999 à environ 1 hectare en 2009, soit une baisse de l'ordre de 30 % (tableau 2).

Ces tendances concordent avec les entretiens menés dans la région de Paoua (30 % de baisse de production vivrière sur un échantillon non représentatif). Parmi les personnes interrogées, un seul agriculteur n'avait pas subi de perte économique, par l'introduction du tabac comme substitut au coton, vendu à Bangui une fois par an. Quelques exploitations n'avaient que légèrement diminué leur production vivrière par conservation de leur paire de bœufs. Par ailleurs, depuis 2006, les acteurs humanitaires soutiennent la production vivrière par la distribution d'outils, l'organisation de foires agricoles, l'encadrement de cultures de bas-fonds à proximité des villages et de cultures maraîchères autour des villes.

La baisse de la production vivrière a été un facteur de réduction de l'intensité des échanges vivriers. Elle s'est traduite par le repli vers une production vivrière de subsistance. Durant les violences, les produits de cueillette et le manioc ont été les seules sources d'alimentation. Par la suite, sésame, sorgho et arachide ont à nouveau été cultivés. Des petits stocks vivriers ont pu être reconstitués et vendus. Toutefois, la reprise du vivrier marchand est restée limitée, les producteurs disposant d'une faible capacité de vente (chute de la production) et d'achat (difficultés monétaires) sur les marchés.

3. La déconnexion des réseaux marchands

Les réseaux marchands, composés des producteurs-commerçants, des grossistes, des transporteurs, relient les bassins de production vivriers aux principaux bassins de consommation et d'exportation que constituent les villes et les marchés frontaliers. Les conflits armés ont déconnecté les réseaux du nord-ouest centrafricain de ceux du sud du Tchad et de la Centrafrique, tout en réduisant les relations marchandes internes à la région.

3.1. *Routes barrées, débouchés commerciaux bloqués*

Aux quatre coins de l'Afrique, des barrages routiers restreignent la liberté de circulation des voyageurs. Denses et coûteuses pour les personnes itinérantes, les barrières implantées en Centrafrique contraignent notablement les échanges.

Qu'ils soient exercés par les loyalistes ou les rebelles, les contrôles militaires aux barrières sont redoutés par la population. Durant la phase d'affrontements armés, le passage des barrages routiers était souvent synonyme de violences. Pour faire tomber le masque du militaire déguisé en civil et éviter l'infiltration des militaires gouvernementaux dans leur territoire, les gardes-barrières de l'Aprd observaient le corps des passagers. Une trace sur le front signalant le port régulier d'un béret, un index déformé par le tir, un talon noirci par des *rangers* pouvaient suffire à assimiler le voyageur à un ennemi. Dans la période post-conflit (après 2009), les contraintes aux barrières sont restées nombreuses pour les voyageurs et les commerçants. Vérifications des autorisations de circulation, fouilles des véhicules, interrogations sur l'identité et la destination des passagers sont encore fréquentes.

Les barrières constituent également le principal lieu de racket des populations. Pour des rebelles sans financement étranger et implantés dans un territoire sans ressource extractive, la taxation des civils sert à nourrir les combattants et à financer la lutte armée (tableau 3). A cette taxation s'ajoute celle des forces gouvernementales. Sur le long terme, elle est imputable à la morosité économique de l'Etat depuis le milieu des années 1970 et aux arriérés de salaire des fonctionnaires. A court terme, elle s'explique par le climat d'impunité qui règne autour des forces armées depuis le début des conflits. Les producteurs-commerçants, grossistes et transporteurs se retrouvent donc confrontés à un double système de taxation.

	Objet taxé	Montant par unité (FCFA)/périodicité
Vente en ville	Boutique	50 000 à 60 000/ ?
Vente sur le marché	Produit vivrier	En fonction du type et du prix du produit vendu
	Patente	100 à 150/marché
Barrière frontalière (douane)	Véhicule à 10 roues	600 000/traversée
	Véhicule à 6 roues	300 000/traversée
Barrière interne	Personne (hors piéton et cycliste)	500/jour/traversée
	Sac de manioc	500/jour/traversée
	Sac de produits vivriers hors manioc	1000 à 2000/jour/traversée
	Voiture, moto	2000/jour/traversée
	Voiture de transporteur	30 000/trimestre
	Camion de transporteur	50 000/trimestre
	Camion d'aide humanitaire	50 000/mois
	Eleveur	50 000/10 mois

Le paiement par traversée permet de franchir plusieurs barrières dans un laps de temps court (une à deux journées). Le paiement par trimestre ou par mois permet de passer plusieurs barrières au cours de cette période. Un reçu, siglé d'un tampon « APRD », atteste du règlement général des frais de passage.

Tableau 3. *Ordre de grandeur des taxes prélevées par l'Aprd (d'après entretiens 2010 ; Ue 2010)*

Il existe par exemple des postes de douanes gouvernementaux et rebelles sur les axes Mbaïboum - Paoua et Goré - Paoua. La situation est caricaturale à la périphérie des villes tenues par le gouvernement en zone rebelle : barrières loyalistes et Aprd se succèdent à seulement quelques centaines de mètres.

Par ailleurs, la densité de barrières en Centrafrique est supérieure à celle relevée dans d'autres pays de la sous-région (tableau 4). Les barrières sont particulièrement concentrées autour des verrous militaires stratégiques. Le gouvernement centralise ses forces sur les axes proches de Bangui, centre du pouvoir. L'Aprd regroupe ses barrages aux limites de son territoire et autour de ses centres de commandement (carte 2). Dans cette configuration, les axes qui relient Bangui à Goré et Sahr, c'est-à-dire les principales voies de transit des produits vivriers entre le nord-ouest centrafricain et l'extérieur de la région, accueillent un très grand nombre de barrages, notamment entre Bangui et Bossembélé, entre Taley et Bémal, ainsi qu'entre Boguila et Bémal. Les échanges vivriers internes au nord-ouest centrafricain sont

quant à eux limités par la très forte concentration de barrages routiers à l'intérieur de la région.

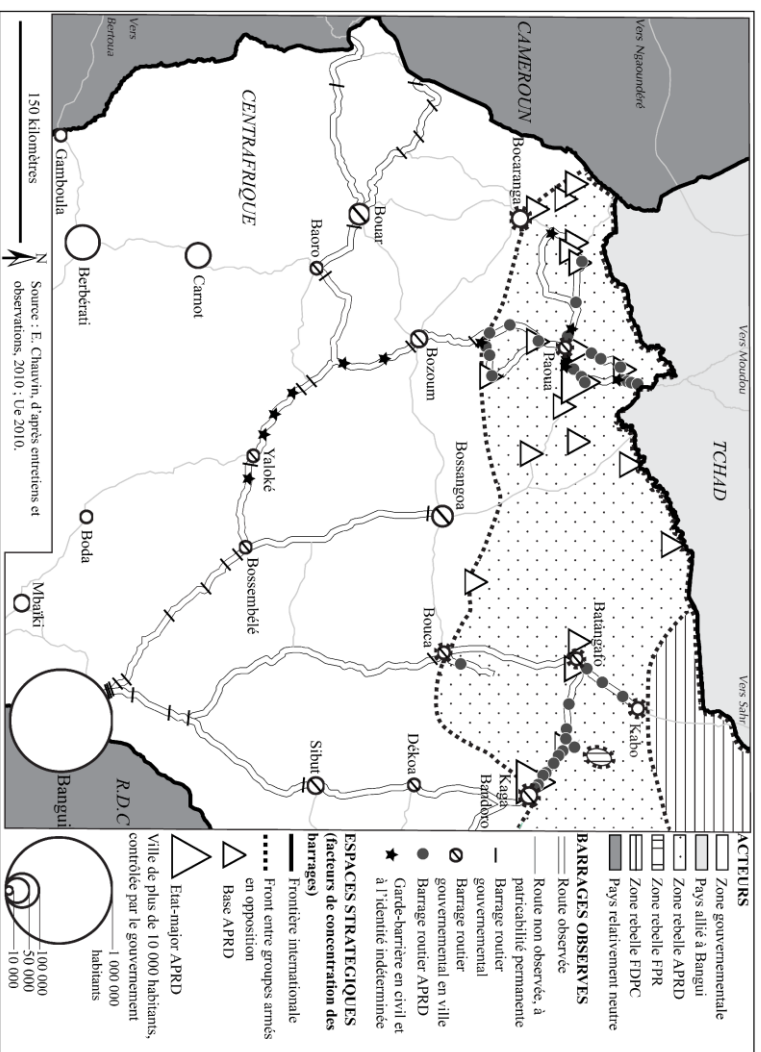
Pays	Axe	Année du recensement	Nombre de barrières au 100 km
Centrafrique	Bangui - Paoua	2009	6,7
Centrafrique	Secondaires, dans le nord-ouest centrafricain	2009	10
Centrafrique - Cameroun	Bangui-Douala	2009	10,1
Tchad	Laï - N'Djaména	1997	5,2
Tchad	Moundou - Pont Karol	1992	4,4
Cameroun	Garoua - Mbaïboum	2002	2,1

Tableau 4. *Densité des barrages routiers sur quelques axes d'Afrique centrale* (d'après observations, 2010 ; Ue et al. 2009 ; Magrin 2001 ; Bennafla 2002)

Au début des années 1990, le transport était déjà identifié par les femmes commerçantes centrafricaines comme le principal obstacle à la commercialisation des marchandises (Arditi 2000). Dans le contexte des conflits armés, coercition, taxation et forte densité de barrages routiers ont encore allongé la distance-temps entre les bassins de production et de consommation, tout en amplifiant les risques physiques et les coûts d'acheminement liés aux transports.

3.2 *La désertion des grossistes et des transporteurs*

En dehors des échanges locaux, généralement assurés directement par les producteurs, le commerce de produits vivriers à moyenne et longue distances est effectué en Centrafrique par des grossistes et par des transporteurs.



Carte 2. Quelques barrages routiers dans l'ouest centrafricain (2010)

Les grossistes sont souvent des *wali gala*¹², femmes qui ont débuté dans le commerce avec un faible capital, généralement donné par un membre de leur famille (Arditi 2000). Avant les conflits armés, les *wali gala* implantées dans les villes du nord-ouest et à Bangui assuraient la vente de produits manufacturés (savon, sucre, sel, etc.), ainsi que l'achat de produits vivriers dans les marchés de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé. Les acheminements entre le nord-ouest centrafricain et les villes extérieures à la région, notamment Bangui, Berbérati et Carnot, se faisaient généralement par la location collective d'un véhicule. L'une des grossistes accompagnait le chargement pour garantir vente, achat et bon acheminement de la marchandise. Les produits vivriers en provenance du nord-ouest centrafricain étaient revendus dans les villes à des semi-grossistes, des distributeurs, ou directement aux citoyens. Mais depuis le déclenchement des conflits armés, les *wali gala* peuvent difficilement se déplacer depuis ou vers le nord-ouest centrafricain. Les producteurs ne peuvent s'y substituer, par absence de capital pour acheter en gros et par manque de connaissance des réseaux urbains de distribution.

Les « commerçants arabes »¹³ forment le second groupe impliqué dans le transport des produits vivriers. Une grande partie d'entre eux est d'origine tchadienne. Pour certains, leurs ancêtres sont arrivés en Centrafrique au début du XX^{ème} siècle, encouragés par l'administration coloniale à commercer du bétail pour approvisionner Bangui en viande depuis le sud du Tchad (Arditi 1993). Par la suite, « leurs enfants les plus entreprenants diversifièrent leurs activités commerciales et économiques (vente de produits manufacturés, acheteurs agréés de café, immobilier, transport, etc.) » (Arditi 2000 : 26). Suite aux conflits armés,

¹² *Wali gala* en sango (ou *wali gara*) signifie femme commerçante, littéralement femme-marché (ou femme-gare).

¹³ Cette expression (ou celle d'« arabes tchadiens ») est une assignation identitaire souvent utilisée en Centrafrique et qui regroupe toutes les personnes musulmanes pratiquant le commerce, qu'elles soient nées au Nigéria, au Soudan, au Tchad, au Cameroun ou en Centrafrique. Elle regroupe également parfois les commerçants haoussa et peul.

nombre de « commerçants arabes », qui assuraient le transport de produits vivriers pour leur propre compte ou louaient leurs véhicules aux *wali gala*, ont déserté le nord-ouest centrafricain. Avant les conflits armés, cinq transporteurs d'origines tchadienne et nigériane étaient par exemple implantés à Paoua. En possession de neuf camions, ils assuraient le transit des produits vivriers et manufacturés sur les axes Bangui - Paoua - Moundou, Mbaïboum - Paoua - Bangui et Paoua - Carnot - Berbérati. Quatre d'entre eux ont quitté Paoua entre 2002 et 2006 pour s'installer à Moundou, Goré ou Bangui, et circulent aujourd'hui au sud du Tchad ou en Centrafrique en dehors des zones rebelles. Un seul est resté à Paoua depuis le début des conflits armés.

Depuis 2007-2008, le marché du transport dans la région est dynamisé par l'acheminement de l'aide humanitaire, emportée principalement depuis Bangui. A l'aller, des sacs d'arachides en provenance du nord-ouest centrafricain sont déposés dans la capitale. Deux jeunes de Paoua ont même signé des contrats avec le Programme alimentaire mondial (Pam) et acquis des camions. Cependant, le trafic de produits vivriers est demeuré restreint, les grossistes et transporteurs hésitant à se risquer jusqu'à la zone contrôlée par l'Aprd.

3.3 Des marchés moribonds, l'exemple du marché frontalier de Bétoko

La majorité des marchés du nord-ouest centrafricain ont vu leur activité diminuer depuis le début des conflits armés. Le déclin du marché de Bétoko illustre cette tendance.

Situé à 45 kilomètres au nord de Paoua et à proximité de la frontière tchadienne (carte 1), Bétoko était devenu un important marché frontalier après 1993, quand, de l'autre côté de la frontière, le marché de Kaba Rongar avait perdu de sa superbe suite aux combats entre l'armée tchadienne et un mouvement rebelle (Magrin 2001). L'importance du trafic et la diversité des produits qui circulaient à Bétoko, les infrastructures qui y étaient installées, ainsi que le large panel d'acteurs et de nationalités qui y commerçaient à la fin des années 1990 témoignaient de son rayonnement.

En 1998, une centaine de véhicules par semaine (50 camions, 50 voitures), soit un peu plus que le trafic de Kaba Rouangar entre 1990 et 1993 (Magrin 2001), amenait depuis ou vers Bétoko des produits, principalement agricoles, alors que le marché voisin de Mbaïboum, par sa plus grande proximité avec le Nigéria, était davantage spécialisé sur les produits manufacturés. Du Tchad étaient acheminés de l'arachide, des oignons, mais aussi du poisson fumé, du sel, du sucre, du savon, des vêtements, de la viande, du natron, ainsi que des produits pharmaceutiques indonésiens et indiens achetés à Maïdougouri (Nigéria). Du manioc, du sorgho et des légumes venaient du nord-ouest centrafricain, accompagnés de produits en provenance de Berbérati et de Bangui (café, ananas, bananes plantain, bois, objets en bambous). Bétoko jouait un important rôle d'échangeur entre les produits agricoles tchadiens et centrafricains, et, par extension des réseaux marchands et par reventes successives, camerounais, nigériens, congolais et soudanais. Des hangars de vente, trois auberges, de nombreuses gargotes, des chambres à louer chez l'habitant permettaient d'accueillir les commerçants. Des grossistes en provenance principalement de Moundou, Goré, Paoua et Bangui y affluaient. Certains d'entre eux avaient acheté un pied-à-terre à Bétoko, faisant de ce marché une étape essentielle de leurs routes commerciales.

Si Bétoko disposait d'une aire d'influence étendue à l'échelle macro-régionale, ce marché jouait également un rôle économique local. Manutentionnaires, chauffeurs, artisans, restaurateurs confluaient depuis les villages environnants pour y travailler. Les agriculteurs de l'Ouham-Pendé et de l'ouest de l'Ouham venaient quant à eux à Bétoko pour vendre leurs stocks vivriers à des prix plus élevés que dans les petits marchés villageois.

En janvier 2006, l'Aprd prenait le contrôle du marché et expulsait de la commune les agents de l'Etat trop proches du gouvernement. Les combats entre la rébellion, les forces gouvernementales et l'armée nationale tchadienne firent fuir grossistes, transporteurs et producteurs-commerçants. En 2010, Bétoko ne comptait plus que 80 vendeurs environ, dont 50 spécialisés sur les produits vivriers, et ce

malgré l'apaisement des conflits armés (tableau 5). L'aire d'influence de Bétoko était réduite, essentiellement locale, même si quelques relations commerciales existaient encore avec Bangui et Moundou.

Les grossistes tchadiens, qui contrôlaient une grande partie du marché, sont retournés de l'autre côté de la frontière. De fait, les marchés frontaliers du sud du Tchad ont accru leur aire d'influence. Le marché de Békoninga a notamment pris de l'ampleur. Du côté centrafricain, depuis la fin des affrontements entre loyalistes et rebelles, Bémal a tendance à remplacer Bétoko comme pôle d'échange tchado-centrafricain, sans toutefois acquérir une aire d'influence aussi étendue. Bémal accueille un poste de douane tenu par la rébellion et un commandant de zone de l'Aprd, c'est-à-dire davantage de sécurité contre les attaques des coupeurs de route que Bétoko. En 2010, une halle a été construite à Bétoko par une ONG. Cependant, sa mise en activité a été retardée par le pouvoir central.

Spécialité du vendeur	Nombre de vendeurs
Vivrier	50
Viande	7
Boisson non alcoolisée	1
Bière de mil (bili-bili)	7
Produits manufacturés	3
Essence	2
Atelier de réparation mécanique	1
Gargote	4
Cafétéria	1
TOTAL	76

Tableau 5. *Un jour de marché à Bétoko en novembre 2010, état des lieux des vendeurs*¹⁴

Les barrages routiers, les combats et l'insécurité ont provoqué une déconnexion entre les réseaux marchands internes au nord-ouest centrafricain et ceux situés à l'extérieur de la région, au sud du Tchad et

¹⁴ Enquêtes, 2010. Les données ont été recueillies en fin de saison des pluies, à une période de l'année où le marché est moins dynamique qu'en saison sèche.

de la Centrafrique. Les contraintes sur les mobilités ont également nettement fait baisser l'intensité des échanges vivriers internes, sans toutefois les stopper. Un système d'échanges vivriers parallèle, mis en œuvre par les déplacés internes ruraux, a en effet permis de sauvegarder des interconnexions entre producteurs et consommateurs à l'intérieur du nord-ouest centrafricain.

4. Redistribution des structures locales d'échanges vivriers : l'ouverture de la brousse

Selon les sources onusiennes, 200 000 personnes se seraient déplacées de manière forcée dans le nord-ouest de la Centrafrique lors de la première phase de conflits armés (2002-2003) et jusqu'à 95 000 lors de la seconde (2005-2009), une large majorité d'entre eux résidant déjà dans cette région avant les conflits armés¹⁵. Notre propos se concentre sur les déplacements internes à destination du monde rural dans la région de Paoua. Les déplacés ruraux représentent environ 75 % des migrants forcés internes au nord-ouest centrafricain (Fnuap 2008). Ces migrations ont bouleversé l'espace de vie d'une grande partie de la population et provoqué une redistribution du peuplement, une densification et une extension des pistes dans l'espace agricole, ainsi que la création de marchés de brousse, le tout recomposant l'espace local des échanges vivriers.

4.1. De l'habitat groupé à l'habitat dispersé défensif

En 1915, l'administration coloniale avait donné l'ordre de regrouper les villages le long des pistes pour contrôler la population, faciliter le

¹⁵ Selon le Rgph de 2003, la région nord-ouest comptait une population d'environ 800 000 personnes.

paiement de l'impôt, le recrutement de main d'œuvre, et encadrer les cultures obligatoires (Jamin 1993). Ce mouvement se poursuivait dans les décennies suivantes, le long des routes construites à partir de 1917 à l'initiative d'Auguste Lamblin¹⁶. Deux nouvelles phases de regroupement ont eu lieu depuis l'indépendance, l'une en 1961 (Benoit 1989), et l'autre sous l'impulsion de Jean-Bedel Bokassa qui, dans les années 1970, a fait déplacer des petits villages pour constituer des centres d'au moins 300 à 400 personnes (Roulon-Doko 1996). Ces regroupements ont structuré durablement les espaces ruraux, provoquant la linéarisation du peuplement le long des routes, la constitution de villages-rues dans lesquels se tiennent les marchés et la formation d'espaces agricoles s'étendant de l'orée des habitations jusqu'à une dizaine de kilomètres vers la brousse, suivant une direction perpendiculaire à la voie routière.

L'espace agricole est divisé en blocs parcellaires, chaque bloc parcellaire agrégeant les champs des membres d'une même famille. Dans le cadre d'un système de mise en jachère, tous les 2 à 5 ans, chaque famille change de bloc parcellaire. Après 2 à 4 rotations sur différents blocs de cultures, les familles reviennent sur leur bloc parcellaire initial, laissé en jachère entre 8 et 10 ans.

La linéarité du peuplement ainsi que la séparation entre espace villageois et espace agricole ont été modifiées par les déplacements forcés. Deux logiques ont prévalu dans le choix de la destination des déplacés internes ruraux : l'éloignement vis-à-vis des lieux d'insécurité, le village et la route, et le rapprochement avec l'espace agricole, source de subsistance. La plupart des villageois a fui vers leur bloc parcellaire

¹⁶ Lieutenant-gouverneur de la colonie.

quand celui-ci était assez éloigné de la route. Ceux disposant d'un bloc parcellaire trop proche du village ont effectué un changement de résidence vers la périphérie de l'espace agricole, à plus d'une dizaine de kilomètres du village initial, par défrichage de la savane et constitution d'un nouveau bloc parcellaire. Ainsi, l'espace agricole a pu parfois s'étendre. Les nouveaux lieux de résidence, les campements des déplacés, qui se situent de 5 à 15 kilomètres de la route, s'imbriquent dans cet espace agricole étendu. Ce déplacement de l'espace de résidence dans l'espace agricole s'est accompagné d'une dispersion de l'habitat. Dans les campements, les habitations sont entourées et séparées entre elles par les blocs parcellaires.

Eloignement vis-à-vis du village et habitat dispersé font figure de stratégie de défense face aux violences. L'éloignement des populations par rapport à la route limite l'incursion des groupes armés et la distance entre les habitations dispersées permet d'augmenter le temps disponible pour fuir. Ce type de répartition spatiale était déjà utilisé pour faire face aux razzias esclavagistes ou aux violences coloniales, en plus d'autres stratégies défensives de peuplement comme le regroupement dans les montagnes, les cavernes et les villages fortifiés (Benoit 1989).

4.2. Une nouvelle configuration des pistes

Avant les conflits armés, il existait de nombreuses pistes permanentes entre l'espace villageois et l'espace agricole (pistes pour aller au champ, à une source, etc.), et à l'intérieur de l'espace agricole (pistes entre les blocs parcellaires, entre les parcelles, etc.). La brousse restait à l'inverse relativement « fermée », disposant de peu de voies de circulations, exceptés les chemins utilisés temporairement pour la chasse, la

cueillette et les voies de transhumance des éleveurs. Cette situation a été inversée suite aux migrations forcées.

Les pistes à proximité des villages sont peu entretenues par les déplacés, alors qu'il s'agissait auparavant des pistes les plus larges et les mieux nettoyées au moment de la saison des pluies. L'objectif est désormais de cacher et d'obstruer l'accès de l'espace agricole et des campements aux groupes armés. Des fausses pistes, en forme d'impasse, ont même été créées au départ des villages pour perdre un potentiel assaillant.

A plus de 5 kilomètres des villages, le réseau des pistes s'est au contraire densifié. Chaque déplacé, autour de sa résidence, a défriché des chemins, conférant à l'espace de vie des déplacés ruraux un aspect labyrinthique. « C'est un réseau de pistes très complexe, chacun connaît sa partie, son bout de piste et informe le passant sur la manière d'aller plus loin. L'étranger doit passer par l'autochtone pour trouver son chemin. La complexité du réseau de pistes en permet le contrôle et procure de la sécurité »¹⁷. Enfin, le réseau de pistes s'est étendu à la brousse. Il est désormais possible de rejoindre deux axes routiers distants de plusieurs dizaines de kilomètres à travers la brousse.

4.3. *La brousse, nouvel espace d'échanges vivriers*

Au milieu de cette « brousse ouverte », des marchés se sont constitués. Ces marchés sont souvent situés au-delà de l'espace agricole étendu, en brousse, à équidistance entre deux axes routiers et deux campements. Ils fonctionnent comme des marchés villageois. De façon hebdomadaire, sous des « hangars » constitués d'un toit de paille ou de

¹⁷ Entretien, 2010, Centrafrique, déplacé interne.

bâches, soutenu par des barres de bois, s'échangent les produits vivriers et de première nécessité. Ces marchés permettent d'échapper aux violences, ainsi qu'aux taxations exercées dans les villages et sur les routes. L'Aprd ne fait que ponctuellement des incursions sur les pistes et dans les marchés de brousse.

Cette nouvelle structuration de l'espace résidentiel des producteurs, de l'espace agricole, des marchés et de la brousse a recomposé les mobilités commerciales des producteurs. Pendant la période de violences intenses (2006-2008), les marchés de brousse rassemblaient une large partie des échanges vivriers locaux. Depuis l'entrée dans la période post-conflit (après 2009), les mobilités des producteurs-commerçants sont désormais dédoublées entre marchés villageois et marchés de brousse.

Toutefois, les grossistes ne s'aventurant pas jusqu'en brousse, ces marchés constituent des lieux d'échanges essentiellement locaux. De plus, l'importance de ces marchés est géographiquement variable en fonction du nombre de personnes retournées dans leur village d'origine. Les zones les plus concernées par ce nouvel espace local d'échanges vivriers sont celles où des villages entiers, sur plusieurs dizaines de kilomètres de route, ont été brûlés par les forces loyalistes. Ces villages demeurent vides. Les déplacés originaires des zones résidentielles incendiées ont souvent reconstruit des maisons en briques dans leurs campements et commercent largement dans les marchés de brousse.

5. Conclusion

Les échanges vivriers dans le nord-ouest centrafricain ont été recomposés par les conflits armés. Ces échanges ont à la fois baissé d'intensité et subi un changement dans leur répartition spatiale à

l'échelle locale autour d'une nouvelle géographie du peuplement. Parallèlement à de telles tendances, en Côte d'Ivoire (années 2000) et en Ouganda (années 1980) des cultures de rente avaient continué à fonctionner durant les conflits. En Centrafrique, la destruction de la filière cotonnière et l'extension des conflits aux régions caféières ont limité l'alternative rentière. Pour compenser la diminution des approvisionnements du nord et de l'est du pays, Bangui a-t-elle renforcé son agriculture périurbaine, à l'image de Kampala dans les années 1980 ? En dépit de la dissolution de l'Aprd en 2012, les productions agricoles et les échanges vivriers sont marqués par de profondes recompositions et une forte incertitude, dans une Centrafrique où la paix n'est encore qu'un slogan.

Références

- Africacare, Agences des Etats-Unis pour le développement international (Usaid). 1986. *CAR – Rural Enterprise Development Project*. Washington : Usaid.
- Arditi, Claude. 2000. *Rapport de la mission d'identification des actions d'appui à la commercialisation des produits vivriers*. Non publié.
- . 1993. « Commerce, islam et Etat au Tchad (1900-1990) » in E. Grégoire, P. Labazée (dir.), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest*. Paris : Karthala, Orstom.
- Barbour C. R., Harris L. K., Eyben R., Hung N. T. G. 1984. *Postharvest Food Systems In The Central African Republic. A Practitioner's Manual*. Arlington : VITA.
- Ben Yahmed D., Houstin N. (dir.). 2010. *Atlas du Cameroun*. Paris : Jeune Afrique.
- Bennafla, Karine. 2002. *Le commerce frontalier en Afrique centrale. Acteurs, espaces, pratiques*. Paris : Karthala.
- Benoit, Michel. 1989. *Les savanes des Porou : environnement et genre de vie d'un clan dacpa (Centrafrique)*. Paris : Orstom.

- Boulvert, Yves. 1975. *Notice explicative, n°58, cartes pédologiques de l'Ouham*. Paris : Orstom.
- Calas B., Dubresson A. 1995. « L'impact de la crise ougandaise sur le ravitaillement de Kampala ». *Bulletin de l'association des géographes français*, Vol. LXXII (3).
- Cantournet, Jean. 1988. « Production cotonnière et développement : le cas centrafricain ». *Marchés tropicaux et méditerranéens*, n°2218.
- Delbaere, Jan. 2004. *Etude de la vulnérabilité à la sécurité alimentaire (avril-mai 2004). République centrafricaine*. Bangui, Rome : Pam, Gtz.
- Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap). 2008. *Conditions de vie et de retour des personnes déplacées internes et des familles d'accueil en République centrafricaine*. Bangui : Fnuap, Ocha.
- Gouvernement centrafricain. 1998. *Bilan, diagnostic et stratégies de développement du secteur agricole*. Bangui : Ministère de l'agriculture et de l'élevage.
- , Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). 2001. *Enquête à indicateurs multiples. Mics 2000*. Bangui : Ministère du plan et de la coopération internationale, Unicef.
- Gouvernement français. 2004. *République centrafricaine. Note de secteur du monde rural*. Bangui : Ambassade de France.
- Harre D., Moriconi-Ebrard F., Gazel H.. 2010. *Africapolis II, l'urbanisation en Afrique centrale et orientale*. [En ligne] Consultable sur : www.e-geopolis.eu [Consulté le 15 juillet 2012].
- Jamin, Jean-Yves. 1993. *Quelques éléments sur le fonctionnement des unités de production paysannes en zone cotonnière de République centrafricaine (typologie-zonage)*. Bangui : Cirad, Ministère du développement rural centrafricain.
- Jamin J.-Y., Gounel C., Bois C. (éd. sc.). 2003. *Atlas, Agriculteurs et développement rural des savanes d'Afrique centrale : Cameroun, République centrafricaine, Tchad*. Montpellier : CIRAD.
- Kota-Guinza, Alphonse. 2008. *Elevage et industries animales en République centrafricaine. Etat des lieux. Propositions d'actions prioritaires*. Non publié.

- Levrat, Régine. 2009. *Le coton dans la zone franc depuis 1950. Un succès remis en cause*. Paris : L'Harmattan.
- Magrin, Géraud. 2001. *Le sud du Tchad en mutation des champs de coton aux sirènes de l'or noir*. Montpellier, Saint-Maur-des-Fossés : Cirad, Editions Sépia.
- Mbetid-Bessane, Emmanuel. 2002. *Gestion des exploitations agricoles dans le processus de libéralisation de la filière cotonnière en Centrafrique*. Thèse de doctorat : Institut national polytechnique de Toulouse.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao). 2011. Faostat. [En ligne] Consultable sur : www.faostat.fao.org [Consulté le 15 juillet 2012].
- Prioul, Christian. 1971. « Eleveurs nomades et paysans sédentaires dans le nord-ouest centrafricain », in C. Prioul, P. Sirven, A. C. Jaouen, C. A. Medeiros, *Quatre études sur l'élevage*. Talence : CEGET-CNRS.
- Programme alimentaire mondial (Pam), 2009. *République centrafricaine. Analyse globale de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire (AGVSA). Données de mai-juin 2009*. Rome : Pam.
- Roulon-Doko, Paulette. 1996. *Conception de l'espace et du temps chez les Gbaya de Centrafrique*. Paris : L'Harmattan.
- Tratnjek, Bénédicte. 2011. « Vivre dans une ville en guerre : les territoires du quotidien entre espaces de combats et espaces de l'enfermement ». *Les Champs de Mars*, n°21.
- Union européenne (Ue). 2010. *Atlas du profil socio-sécuritaire du nord-ouest et des stratégies de réinsertion sociale et professionnelle des ex-combattants dans les pôles de développement. RSS, DDR*. Bangui : Délégation de l'Union Européenne en Centrafrique.
- , Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac). 2009. *Corridors Douala-Bangui et Douala-N'Djaména. Premiers résultats statistiques de l'Observatoire des pratiques anormales*. Nd : Europaid, Cemac.
- Van Der Does T., Masson F., Mardo I., Zorrino H. 1994. *Etude de l'oignon et de l'ail au Tchad*. Arlington, N'Djaména : USAID.
- Vennetier, Pierre (dir.). 1984. *Atlas de la République centrafricaine*. Paris : Jeune Afrique.